



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/30

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION 2022-2026 ET DES MENTIONS AFFÉRENTES DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➔ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du **28 mai 2021** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-1 et L.712-3,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu la délibération CA2020/55 du 11 décembre 2020,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu l'approbation par la Commission de la Formation et de la Vie et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'université réunie en sa séance du 20/05/2021 du dossier de demande d'accréditation de l'ODF 2022-2026 et de la liste des mentions afférentes,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** le dossier de demande d'accréditation de l'offre de formation 2022-2026 de l'Université Bordeaux Montaigne et des mentions afférentes (cf. documents ci-joints).

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 mai 2021.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstention(s)	7
Nombre de votants	22
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.

Publié le :

28 JUIN 2021

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

28 JUIN 2021